dens le boese de donnée en IEFF



ERG 2008 État des Réserves du GONm Septembre 2007 à août 2008

François Jeanne, Rosine Binard et Gérard Debout avec la collaboration des conservateurs et des gardes

Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Octobre 2010







ERG résumé 2008 État des Réserves du GONm Septembre 2007 à août 2008

François Jeanne, Rosine Binard et Gérard Debout avec la collaboration des conservateurs et des gardes

Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Octobre 2010



Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayant droit, ou ayant cause, est illicite aux termes de la loi du 11 mars 1957 qui n'autorise les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privées du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Le code de la propriété intellectuelle (JO du 3 juillet 1992) s'applique à cette publication tant en ce qui concerne les articles L111-1 à 5 que les articles L112-1 à 4 et les suivants.

Sommaire

Remerciements	2
Table des illustrations	
Bilan global des réserves ornithologiques du GONm	
Présentation et administration du réseau des réserves du GONm	
Animations	
Accueil des stagiaires	10
Intérêt patrimonial des réserves	11
Bilan des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial	13

Remerciements

L'ensemble des conservateurs et des gardes-animateurs des réserves tient à remercier les personnes et organismes qui ont, cette année encore, participé au bon fonctionnement du réseau des réserves ornithologiques du GONm :

Partenaires techniques et/ou financiers1:

- le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT),
- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN),
- CEMEX-Morillon-Corvol,
- les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN) de Basse et Haute-Normandie,
- la Préfecture de la Manche,
- la Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord,
- la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Manche (DDAF 50),
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure,
- les Conseils Généraux de l'Eure et de la Manche,
- le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB),
- la Communauté de Communes de la Hague,
- la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE),
- le Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses,
- le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL),
- le Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels (SMCLEN),
- les municipalités de Carolles, Genêts, Granville, Graye-sur-mer, Flers, Meuvaines, Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire,
- l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN).
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS),
- la Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey,
- le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN),
- Réserves Naturelles de France (RNF),
- l'antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
- le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN),
- le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains (GRETIA),
- l'association syndicale des bas fonds du bassin de la Taute,
- la société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg.
- la société mycologique de Valognes,
- l'association de défense de la vallée du Lude,
- la maison de la Baie de Vains,
- les offices de tourisme de Carolles et du Val-de-Reuil,
- EDF,
- Villa Éole,
- l'ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.

¹ La hiérarchie de la liste précédente n'est pas liée à la hauteur des subventions accordées au GONm.

Table des illustrations

Figures:	
Figure 1 : Localisation des 30 réserves ornithologiques du GONm en 2008.	5
Figure 2 : Statuts des réserves du GONm et surfaces associées.	8
Figure 3 : Évolution du nombre de SAO de fulmar boréal sur les réserves du GONm de 2002 à 2008	14
Figure 4 : Évolution du nombre de couples de grand cormoran sur les réserves du GONm	14
Figure 5 : Évolution du nombre de couples de cormoran huppé sur les réserves du GONm.	
Figure 6 : Évolution du nombre de couples de goéland marin sur les réserves du GONm	15
Figure 7 : Évolution du nombre de couples de goéland brun sur les réserves du GONm.	16
Figure 8 : Évolution du nombre de couples de goéland argentés sur les réserves du GONm	
Figure 9 : Évolution du nombre de couples de mouette tridactyle sur les réserves du GONm.	
Figure 10 : Évolution du nombre de couples de mouettes mélanocéphale et rieuse sur la Grande Noé	
Figure 11 : Évolution du nombre de couples de sterne pierregarin sur les réserves du GONm	18
Tableau I: Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables	
Tableau II : Propriétaires, statuts et superficies des 30 réserves ornithologiques du GONm en Normandie	
Tableau III : Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2008	
Tableau IV : Bilan des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm.	
Tableau V : Bilan des ardéidés nicheurs sur les réserves du GONm.	
Tableau VI : Bilan des grèbes et des rallidés nicheurs sur les réserves du GONm.	19
Tableau VII : Bilan des anatidés nicheurs sur les réserves du GONm.	
Tableau VIII : Bilan des limicoles nicheurs sur les réserves du GONm.	
Tableau IX : Bilan des rapaces nicheurs sur les réserves du GONm.	21
Tableau X : Bilan des non-passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.	21
Tableau XI : Bilan des passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.	
Tableau XII: Bilan des dortoirs normands de grand cormoran.	
Tableau XIV : Bilan de l'hivernage et/ou de l'estivage des ardéidés des réserves du GONm	
Tableau XV : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des grèbes et des rallidés des réserves du GONm	
Tableau XVI : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des anatidés des réserves du GONm	
Tableau XVII : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des limicoles des réserves du GONm	
Tableau XVIII : Rilan de l'hivernage et de l'estivage des rapaces des réserves du GONm	25

Bilan global des réserves ornithologiques du GONm

Présentation et administration du réseau des réserves du GONm

En 2008, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte **30 réserves**. Ces réserves se répartissent ainsi : 15 dans la Manche, 8 dans le Calvados, 1 dans l'Orne, 2 dans l'Eure et 4 en Seine-Maritime ; elles sont toutes localisées page suivante (**Figure 1**).

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le **Tableau I**.



Figure 1 : Localisation des 30 réserves ornithologiques² du GONm en 2008.

² L'intitulé « réserves des marais du Cotentin et du Bessin » regroupe six réserves ornithologiques (M14, M15, M17, M18, M19 et M21).

Tableau I : Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

		Respons	sable du réseau : G	6. Debout	
N°	Code	Réserve	Conservateurs	\$	Salariés
N	Code	Reserve	bénévoles	Gardes	Chargés de mission
1	M01	Tombelaine	L. Loison	S. Provost	
2	M02	Tirepied	J. Collette		R. Binard/F. Jeanne
3	M03	Falaises de Carolles	P. Sanson	S. Provost	
4	NACA	lles Chausey	G. Debout	F	. Gallien
4	M04	lles Chausey	G. Debout	S. Provost	
5	M07	Mare de Vauville	J. Riboulet & E. Robbe	T.	Démarest
6	M08	Nez-de-Jobourg	P. Allain		
7	M10	lle Tatihou	A. Barrier	R. Binard	
8	M11	Saint-Marcouf / Île de Terre, Bernard Braillon	G. Debout	R. Purenne	
9	9 M14 10 M15 Graig	Saint-André-de-Bohon/ L'Ermitage			
10		Graignes / Les Près de Rotz			
11	M17	Montmartin / Le Cap			
12		Montmartin / Pénême	A. Chartier	R. Purenne	
13		Saint-Hilaire-Petitville / La Caréculée			
14	M21	Graignes /Les Défends- Jeanne Frémont			R. Binard/F. Jeanne
15	M20	Rade de Cherbourg	J. Desmares	R. Purenne	
16	C01	Saint-Pierre-du-Mont	G. Vimard	R. Purenne	
17	C03	Graye-sur-Mer	M. Bouvier		
18	C04	Colombières	A. Chartier	R. Purenne	
19	C05	Le Gast	T. Lefèvre		
20	C06	La Dathée	S. Lecocq		
21	C07	Saint-Martin-Don	T. Lefèvre		
22	C10	Bréville-les-Monts	C. Jacob		
23	C11	Biéville-Quétiéville	E. Robbe	J. Jean Baptiste	
24	O02	Flers	E. Lambert		
25	E01	Grande Noé	C. Gérard	M. Lorthiois	
26	E04	Corneville-sur-Risle	B. Lenormand	F. Gallien	
27	SM1	Antifer	Y. Jacob		F. Gallien
28	SM2	Fécamp – Cap Fagnet	G. Le Guillou		r. Gaillett
29	SM4	Paluel	Y. Trémauville		
30	SM5	Berville-sur-Seine	B. Regnéry	M. Lorthiois	

Au total, ce sont environ 690 ha qui sont classés en réserves ornithologiques en Normandie selon différentes modalités qui sont présentées ci-après (**Tableau II** et **Figure 2**).

Tableau II : Propriétaires, statuts et superficies des 30 réserves ornithologiques du GONm en Normandie.

n°	Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
1	M01	Tombelaine	Domaine privé de l'État	Convention avec la commune de Genêts	4 ha
2	M02	Tirepied	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	2 ha
3	M03	Falaises de Carolles	CEL et propriétaires privés	Convention avec le CEL et le SyMEL, convention avec la commune, location	18 ha
4	M04	Îles Chausey	SCI	Convention avec la SCI et l'ONCFS	68 ha
5	M07	Mare de Vauville	CEL, commune et propriétaire privé	Réserve Naturelle Nationale	60,25 ha
6	M08	Nez-de-Jobourg	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	6 ha
7	M10	Île Tatihou	CEL	Convention en attente de signature avec le CEL ³	5 ha
8	M11	Île de Terre/Saint- Marcouf	Domaine privé de l'État	Convention avec le MNHN	3,5 ha
9	M14	L'Ermitage			
10	M15	Les Prés de Rotz			
11	M17	Le Cap			
12	M18 Pénême		GONm	Propriété du GONm	154,97 ha
13	M19	La Caréculée			
14	M21	Les Défends			
15	M20	Rade de Cherbourg	Domaine privé de l'État	Convention avec la Marine Nationale	?
16	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	linéaire 1 km
17	C03	Graye et Ver-sur-Mer	CEL	Convention avec le CEL et le SMCLEN, en attente de reconduction	50 ha
18	C04	Colombières	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
19			Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne, propriétaires privés	Convention avec l'AAPPMA et les propriétaires	4 ha
20	C06	La Dathée	Commune de Vire	Convention avec la commune	4 ha
21	C07	Saint-Martin-Don	Propriétaires privés	Convention avec les propriétaires	11 ha
22	C10	Bréville-les-Monts	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	0,77 ha
23	C11	Carrière du Grand Trait à Biéville- Quétiéville	Société SCTA	Convention avec SCTA	5 ha

³ Erratum : Il en était de même pour l'ERG 2007.

...Suite

n°	Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
24	O02	Flers	Commune de Flers	Convention avec la commune	32 ha
25	E01	Grande Noé	Établissement public Foncier de Normandie	Convention de gestion avec le syndicat mixte de la Base de Plein air et de loisir de Léry- Poses	67 ha
26	E04	Corneville-sur-Risle	GONm et propriétaire privé	Propriété GONm et convention avec le propriétaire	28,69 ha
27	SM1	Antifer	Antifer Propriétaires privés Convention av propriétaire		linéaire 1,5 km
28	SM2	Cap Fagnet – Fécamp	Commune de Fécamp et propriétaires privés	Convention avec la commune et les propriétaires	43 ha
29	SM4	Paluel	EDF	Convention avec EDF	55 ha
30	SM5	Berville-sur-Seine	Commune de Berville-sur-Seine, Cemex et propriétaires privés	Convention avec Cemex et la commune	64,51 ha

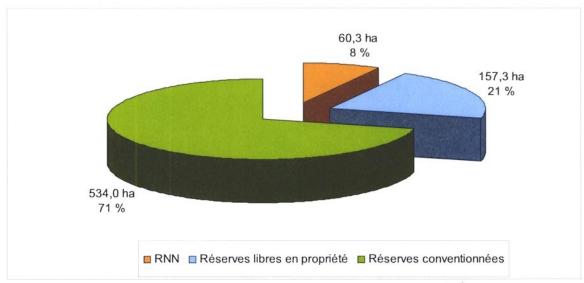


Figure 2 : Statuts des réserves du GONm et surfaces associées⁴.

⁴ NB : Les linéaires de falaise d'Antifer et de Saint-Pierre-du-Mont ne sont pas pris en compte.

Animations

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques. Le bilan des animations pour la saison 2007-2008 est présenté dans le **Tableau III**.

Tableau III: Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2008.

	Animations									
Réserve	Gran	d public	Groupes	et scolaires	Stages et	conférences				
RESCITE	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants				
Tombelaine	6	91	-	-	-	-				
Falaises de Carolles	9	9 53		597	5	119				
Chausey	12	84	4	122	9	62				
Mare de Vauville	22	22 135		886	6	231				
Nez-de- Jobourg	1 1 7		-	-	-	-				
Tatihou	89	715	106	2 235						
Saint- Pierre-du- Mont	Pierre-du		-	-	1	11				
Le Gast	1	10								
Flers	4	227	-	-	-	-				
Grande Noé	14	101	30	569	-	-				
Corneville- sur-Risle	4	18	-	-	-	-				
Berville- sur-Seine	2	19								
Total 2008	167	1 453	198,5	4 409	21	423				
Total 2007	172,5	1 626	212	4 315	21	767				
Total 2006	165	1 948	162	3 704	24	964				
Total 2005	160	160 1818 229 5375		5 375	30	1 055				
Total 2004	169	2 128	128 229 5 123		13	194				
Total 2003	177	1 821	214	5 893	11	223				
Total 2002	262	2 545	185	4 339	5	48				

Accueil des stagiaires

Cette année, sept stagiaires en formation scolaire ou universitaire ont été accueillis par le GONm sur ses réserves :

Sur la réserve de Vauville :

Trois étudiants ont effectué un stage sur la réserve de la mare de Vauville en 2007-2008 :

- deux étudiants en BTS GPN :
 - Johann Launay, sur le suivi des populations d'amphibiens (rapport non encore rendu),
 - Marie-Léa Travert, sur l'impact des travaux de gestion sur la roselière la flore et les habitats (rapport non encore rendu).
- Roland Daoût, étudiant en Master I AGIRE, a effectué son stage sur le fonctionnement hydrologique de la réserve (rapport disponible).

Sur la réserve de Tatihou :

Cyntia Abed, en BTA Gestion de la Faune Sauvage au lycée agricole de Vire, a effectué un stage d'observation sur l'île (rapport non rendu).

Sur la réserve de la Grande Noé :

Deux stagiaires ont participé à la vie de la réserve ornithologique de la Grande Noé, Nora Mouatassim, étudiante en BTS GPN à Auray, a réalisé un stage d'observation des oiseaux dans la boucle de Poses.

D'autre part, un collégien de 4°, A. Floris, a participé à un comptage de la boucle de Poses pour se faire une idée du travail d'ornithologue.

Sur la réserve de Corneville-sur-Risle :

F. Lebon, du lycée de Pont-Audemer a effectué un stage non officiel dans le but de découvrir la richesse ornithologique de la réserve.

Intérêt patrimonial des réserves

La faune hors avifaune des réserves du GONm ne fait pas l'objet de suivis annuels (hormis les espèces floristiques dans les réserves des marais du Cotentin et du Bessin suivies par le CFENBN).

Les informations données ci-après, ponctuelles, sont loin d'être exhaustives.

- Plantes :

- Vauville : Découverte de deux nouvelles espèces, Scirpus fluitans et Rorripa islandica.
- Réserve des marais : Comme chaque année, des suivis botaniques d'une partie des réserves sont réalisés par le CFENBN et sont disponibles sous forme de rapports.
- Tatihou: 50 espèces communes déterminées en 2008.
- Berville-sur-Seine : 183 espèces ont été observées en 2008, dont 46 espèces nouvelles. Depuis les inventaires de 2004-2005, 201 espèces ont été observées au total sur la réserve.

Invertébrés :

- **Tirepied**: Gomphus simillimus, Lestes viridis, Sympetrum sanguineum, Platycnemis pennipes, Pyrrhosoma nymphula, Kissister minimus.
- Réserves des marais : Coenagrion pulchellum, Cercion lindenii, Coenagrion puella, Ceriagrion tenellum, Lebellula quadrimaculata, Anax imperator et Erythromma viridulum ou E. najas ;
- Grand Trait: Libellula fulva, Libellula depressa, Ischnura elegans, Orthetrum cancellatum, Calopteryx splendens, Gomphus pulchellus, Enallagma cythigerum, Erythromma lindenii, Platycnemis pennipes, Sympetrum striolatum, Sympetrum sanguineum, Coenagrion mercuriale, Coenagrion puella, Anax emperator.
- Grande Noé: 21 espèces de rhopalocères ont été contactées en 2008 soit au total 32 espèces parmi lesquelles, l'hespérie de la mauve, le flambée et le petit mars changeant et la piéride de la moutarde.

13 espèces d'odonates ont été contactées cette année soit au total 22 espèces dont le sympetrum méridional et de Fonscolombe, l'aeschne mixte, la cordulie bronzée, les agrions mignon, de Vander Linden et vert et les libellules écarlates, à quatre taches et fauves.

Poissons :

- Lac du Gast : Chabot, truite, gardon, grémille et perche.
- Grant Trait : Carpe.

- Amphibiens et reptiles :

- Tirepied : Grenouille rousse, grenouille agile et couleuvre a collier ;
- Carolles: Crapaud commun, grenouille agile;
- Chausey: Lézard vert, lézard des murailles et orvet, tritons palmés;
- Vauville: Rainette arboricole, grenouilles vertes, grenouille rousse, crapaud calamite, pélodyte ponctué, crapaud accoucheur (alyte), triton marbré, triton crêté, crapaud commun et salamandre tachetée, triton alpestre et palmé, couleuvre à collier dont de nombreux jeunes.
- Nez de Jobourg : Orvet, vipère péliade, couleuvre à collier ;
- Réserves des marais : Rana esculenta sur les Défends ;

- La Dathée: Triton ponctué, grenouille rousse, crapaud commun, couleuvre à collier;
- Saint-Martin-Don: Crapaud alyte, grenouille rousse, triton alpin, crêté et palmé, couleuvre à collier et vipère péliade.
- Grand Trait : Crapaud calamite.
- Grande Noé: Grenouilles rousses, agiles, verte et rieuse, crapaud commun, couleuvre à collier, lézard des murailles et tortue de Floride (échappée de captivité).

Mammifères :

- Tirepied: Blaireau, renard, belette, ragondin, rat musqué;
- Carolles: (observés depuis la réserve: Phoque gris, phoque veau-marin, grand dauphin), renard roux, belette;
- Vauville : Découverte de quatre nouvelles espèces : la musaraigne bicolore, le murin de Daubenton, le murin à moustaches et la pipistrelle de Nathusius ;
- Nez de Jobourg : Chèvre férale, lièvre d'Europe, lapin de garenne.
- Saint-Marcouf: Phoque veau-marin, ragondins.
- Réserves des marais : Chevreuil, lièvre.
- Saint-Pierre-du-Mont : Sanglier.
- La Dathée: Chevreuil, lapin, hermine, belette, ragondin, rat musqué, rat des moisons, campagnol amphibie.
- Saint-Martin-Don: Blaireau (importante blaireautière), chevreuil, écureuil, renard, sanglier.
- Grand Trait: Ragondin, lapin, sanglier, chevreuil. crapaud calamite
- Grande Noé: Putois, chevreuil, sanglier, écureuil, renard, ragondin, lapin de garenne, chauves souris.

Bilan des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial

Oiseaux nicheurs

a. Oiseaux marins

Le **Tableau IV** présente la synthèse des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm en 2008. Pour le fulmar boréal, il s'agit de Sites Apparemment Occupés (SAO) et pour les autres espèces, de nombre de nids ou de couples.

Tableau IV: Bilan des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Fulmar boréal	Grand cormoran	Cormoran huppé	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mouette tridactyle	Mouette mélanocéphale	Mouette rieuse	Sterne pierregarin	Sterne caugek
Total 2008	19	1232	621	1275	312	4301	1637	161	407	80	2
Total 2007	11	1268	1156-1166	1217-1237	396-399	4386	1596	120	488	123-140	1
Total 2006	13	1258-1318	1079-1119	1239-1299	186-231	4471-4555	2006	90	464	113	0
Total 2005	18	1482	1253-1263	1115-1116	534-634	5106-5256	2213-2263	95	650	90	?
Total 2004	27	1223-1274	1215-1245	1147-1187	717-898	4826-5046	2383	54	495	96-101	?
Total 2003	30	1109-1110	1193-1224	934-935	532-734	5513-6118	3231	30	360	111	?
Total 2002	65	1158-1159	1106-1136	1077-1106	457-492	6291	2662	20	240	95-97	?

Fulmar boréal

Pour l'année 2008, les effectifs de fulmars nicheurs sur les réserves du GONm ont légèrement augmentés (**Figure 3**). 19 SAO sont observés sur trois réserves : Saint-Pierre-du-Mont (14 SAO), Antifer (seulement deux) et le Cap Fagnet (trois SAO). Cette année semble marquer un tournant puisque depuis 2002, c'est la première année où les effectifs sont croissants. L'avenir nous dira si le plus bas historique paraît avoir été atteint en 2007.

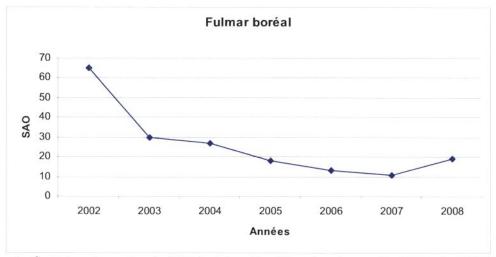


Figure 3 : Évolution du nombre de SAO de fulmar boréal sur les réserves du GONm de 2002 à 2008.

Grand cormoran

L'année 2005 avait été un record pour l'effectif des grands cormorans nicheurs sur les réserves du GONm avec environ 1 480 couples. L'année 2008 semble marquer une certaine stabilisation des populations avec des effectifs comparables à 2006 et à 2004 (**Figure 4**). Comme en 2006, les deux plus grandes colonies littorales présentent des évolutions bien différentes : Saint-Marcouf conforte sa première place au niveau national avec 510 couples, Chausey continue de connaître une chute de ses effectifs et ce depuis le début des années 90.

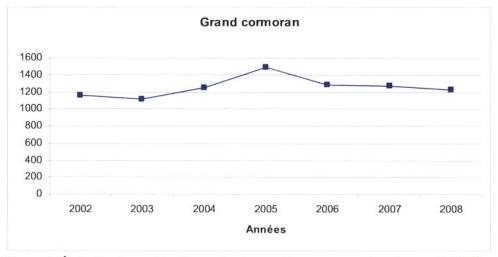


Figure 4 : Évolution du nombre de couples de grand cormoran sur les réserves du GONm.

Cormoran huppé

Cette année, l'effectif global des réserves montre une chute très importante des effectifs de cormorans huppés nicheurs (**Figure 5**) et notamment sur Chausey, où les effectifs passent de 1 004 couples en 2007 à seulement 459 couples en 2008 (Debout, à paraître). L'archipel ne constitue plus (temporairement) un site d'importance mondiale pour l'espèce (inférieur à 1 % de l'effectif mondial).

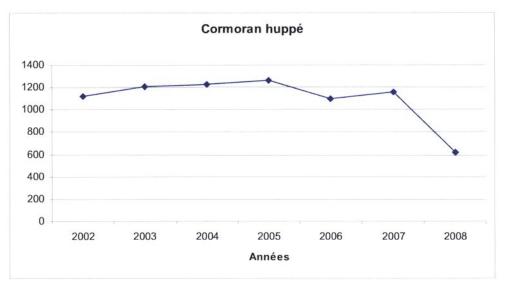


Figure 5 : Évolution du nombre de couples de cormoran huppé sur les réserves du GONm.

Goéland marin

L'effectif global de goéland marin sur les cinq dernières années semble stable voire légèrement croissant (**Figure 6**). Les deux principales colonies, Chausey et Saint-Marcouf, constituent toujours des sites d'importance nationale pour cette espèce. Elles ont vu leurs effectifs augmenter cette année et accueillent près de 90 % des nicheurs de Normandie. Chausey héberge environ 20 % de l'effectif français (qui s'élevait à 4 141 couples pour la dernière enquête de 1997-1999).

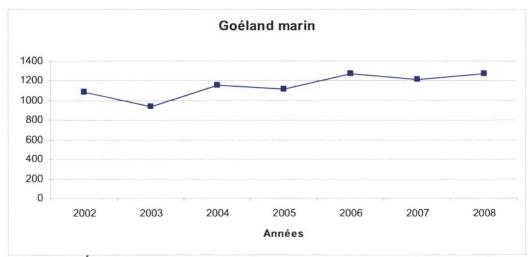


Figure 6 : Évolution du nombre de couples de goéland marin sur les réserves du GONm.

Goéland brun

L'effectif 2008 de goéland brun nicheur des réserves du GONm marque un net recul par rapport à 2007 (**Figure 7**). Ce résultat s'explique notamment par la forte diminution des effectifs de Chausey (passage de 60 couples à 23) et de Tatihou (passage de 305 couples à 257). Les effectifs observés cette année sont faibles au regard des effectifs notés en 2004. Ainsi avec 312 couples observés en 2008, la population dénombrée en 2004 (800 couples) a été réduite de plus de moitié.

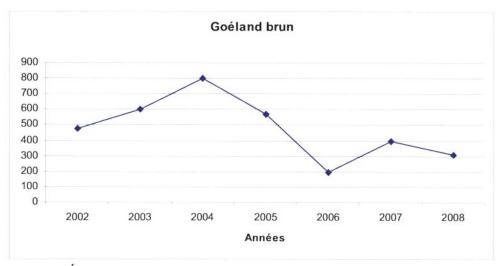


Figure 7 : Évolution du nombre de couples de goéland brun sur les réserves du GONm.

Goéland argenté

La population de goélands argentés sur les réserves du GONm continue son déclin engagé depuis 2002 avec une réduction de plus de 35 % des effectifs nicheurs observés (**Figure 8**). Rappelons que 2008 est l'année de l'empoisonnement sur Tatihou qui a décimé la population de goéland argenté. Le statut de l'espèce est préoccupant et son inscription sur la liste orange des nicheurs normands prend tout son sens.

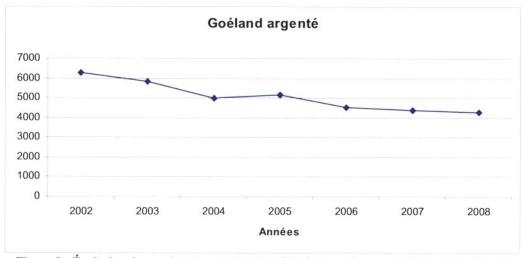


Figure 8 : Évolution du nombre de couples de goéland argentés sur les réserves du GONm.

Mouette tridactyle

Cette année, les effectifs nicheurs de mouette tridactyle sur les réserves du GONm (**Figure 9**) sont stables voire légèrement croissants (passage de 1 596 couples en 2007 à 1 637 couples). Sur Saint-Pierre-du-Mont, la colonie compte désormais 1 191 couples (contre 942 en 2007). Antifer montre toujours une évolution inquiétante avec une réduction cette année d'environ 75 % des effectifs (après un recul de 50 % l'an passé). Enfin sur la réserve du Cap Fagnet, la population est légèrement décroissante (passage de 431 couples en 2007 à 389 cette année).

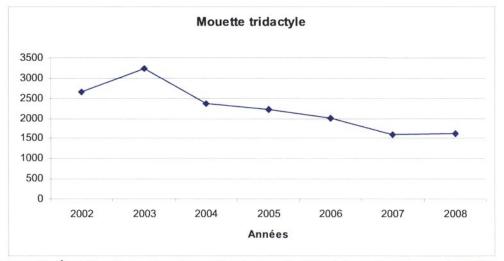


Figure 9 : Évolution du nombre de couples de mouette tridactyle sur les réserves du GONm.

Mouette mélanocéphale et mouette rieuse

De 2002 à 2005, une nette croissance des effectifs nicheurs était notée sur la réserve de la Grande Noé, seule réserve accueillant ces deux espèces en nidification. Après une chute nette des effectifs en 2006 (notamment pour la mouette rieuse), l'année 2007 était caractérisée par les plus forts effectifs nicheurs de mouette mélanocéphale (120 couples). La tendance observée en 2007 se confirme puisqu'en 2008, la Grande Noé accueille 161 couples de mouette mélanocéphale et ce, peut être au détriment des effectifs de mouette rieuse qui passent de 488 en 2007 à seulement 407 cette année (**Figure 10**).

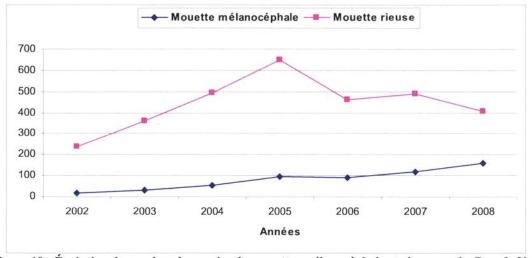


Figure 10 : Évolution du nombre de couples de mouettes mélanocéphale et rieuse sur la Grande Noé.

Sternes pierregarin et caugek

Les effectifs de sterne pierregarin (**Figure 11**) sont, à l'inverse des années précédentes, en très nette régression cette année. Ceci s'explique par une chute des effectifs nicheurs de la Grande Noé, passant de 53 couples en 2007 à seulement 6 cette année. Notons cette année, le premier cas de nidification de l'espèce sur la réserve de Berville-sur-Seine. Concernant la sterne caugek, l'effectif nicheur de Chausey a été multiplié par deux, passant de 1 à 2 couples!

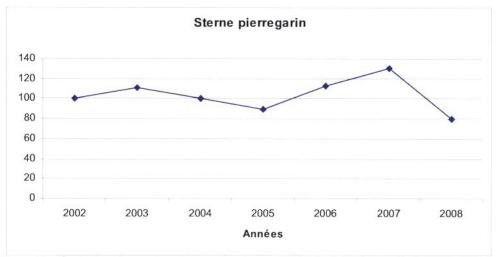


Figure 11 : Évolution du nombre de couples de sterne pierregarin sur les réserves du GONm.

Fou de Bassan

Notons la nidification possible d'un couple sur Saint-Marcouf.

b. Ardéidés nicheurs

Le **Tableau V** présente le bilan des ardéidés nicheurs (en nombre de couples) sur les réserves du GONm.

Tableau V: Bilan des ardéidés nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Héron cendré	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Butor étoilé	Blongios nain	
Total 2008	225	8-10	432	2	0-1	
Total 2007 246 0		0	403-405	4	0	
Total 2006	223 0		352	2	0	
Total 2005	256	0	289-352	4	0	
Total 2004	197	0	255-286	4	0	
Total 2003	Total 2003 200 0		221-230	3	0	
Total 2002 200 0		0	165-195	3	0	

Héron cendré

Bréville-les-Monts est toujours la seule réserve du GONm à accueillir une héronnière. L'effectif est stable voire légèrement croissant dans le temps.

Aigrette garzette

En comparaison de l'année 2007, les effectifs de Chausey et de Tombelaine sont très légèrement décroissants (-3 pour Chausey et -10 sur Tombelaine). En revanche, la colonie de Tatihou voit ses effectifs nettement s'accroître (passage de 112 couples à 157). Les effectifs des colonies de Cherbourg et de Bréville-les-Monts sont stables.

Butor étoilé

Seuls deux mâles chanteurs (soit 50 % de moins que l'an passé) ont été recensés en 2008 sur les réserves des marais du Cotentin et du Bessin.

Blongios nain

La présence du blongios nain en période favorable constitue peut-être une première historique pour les réserves du GONm (nidification possible).

c. Grèbes et rallidés nicheurs

Le **Tableau VI** présente le bilan des grèbes et rallidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VI: Bilan des grèbes et des rallidés nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Grèbe huppé	Grèbe castagneux	Râle d'eau	Poule d'eau	Foulque macroule
Total 2008	16	8-10	7	9-11	39
Total 2007	15	13	7	25	42
Total 2006	22	8-11	15	25-27	52-58
Total 2005	17	7	20	27-29	39
Total 2004	19	13	17	20-24	43-47
Total 2003	14-17	18-19	11-15	19	34
Total 2002	6	12-17	11-15	20-21	47-57

Cette année encore, le grèbe à cou noir et la marouette ponctuée n'ont pas niché sur les réserves.

d. Anatidés nicheurs

Le **Tableau VII** présente le bilan des anatidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VII: Bilan des anatidés nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Tadorne de Belon	Canard colvert	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Harle huppé
Total 2008	66-81	40	0-1	1-2	3	4	13	0	1-2
Total 2007	68-96	33-40	1	1	2-3	4	16	0	2
Total 2006	87-100	36-45	?	1-2	1	3	14	0-1	1
Total 2005	64-79	31-35	?	1-2	3	3	7	0	1
Total 2004	96-101	39-45	?	1-2	1	4	20	0-1	1-2
Total 2003	80-83	58-68	?	0-2	3-5	3-4	10-15	0	1
Total 2002	76-89	56-65	?	0-1	2	4	6	1	1

e. Limicoles nicheurs

Le **Tableau VIII** présente le bilan des limicoles nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VIII: Bilan des limicoles nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Huîtrier-pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à collier interrompu	Courlis cendré
Total 2008	221-222	0-1	13	1	4-5	1
Total 2007	225-241	0-5	6	1	2	0-2
Total 2006	217-219	4	6	2-3	8	0-2
Total 2005	223-234	3-4	3	?	1	1
Total 2004	247-259	7	3	1	1	4
Total 2003	238-244	7-8	3	1	2	2-3
Total 2002	243-263	2-4	0	1	0	0

f. Rapaces nicheurs

Le Tableau IX présente le bilan des rapaces nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau IX : Bilan des rapaces nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Buse variable	Épervier d'Europe	Busard des roseaux	Busard Saint- Martin	Busard cendré	Bondrée apivore	Faucon pèlerin	Faucon hobereau	Faucon crécerelle	Chouette hulotte	Hibou moyen duc	Balbuzard pêcheur
Total 2008	1	2-3	8	0	1	0	2	1	1-3	0	0-1	1
Total 2007	4	2	6	0	1-2	2	2	?	2	1	?	0

g. Divers non-passereaux nicheurs

Le Tableau X présente le bilan de certaines espèces de non-passereaux nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau X : Bilan des non-passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Caille des blés	Faisan de Colchide	Pigeon colombin	Pigeon ramier	Tourterelle des bois	Tourterelle turque	Martin- pêcheur	Pic vert	Pic épeiche	Pic épeichette
Total 2008	4	15	20-31	21-26	4-8	2-3	1-3	2-3	2-4	0-1
Total 2007	3	20	20-30	26	7	2	5	3	3	2

h. Passereaux nicheurs

Tous les passereaux nicheurs contactés sur les réserves ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-après (Tableau XI). Seules les espèces aquatiques, en déclin ou ayant un intérêt patrimonial sont présentées (nombre de couples ou mâles chanteurs).

Tableau XI: Bilan des passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.

Totaux	Pipit maritime	Bergeronnette flavéole	Traquet tarier	Rossignol philomèle	Bouscarle de Cetti	Locustelle tachetée	Phragmite des joncs	Rousserolle verderolle	Rousserolle effarvatte
Total 2008	26-275	10	8	14	13	15-17	53-56	6-7	78
Total 2007	13-15	14	8-15	9	13	11-12	33-39	3	70

Suite...

Totaux	Gorgebleue à miroir	Fauvette babillarde	Fauvette pitchou	Cisticole des joncs	Bruant des roseaux	Bouvreuil pivoine	Loriot d'Europe	Grand corbeau
Total 2008	0	0	3	16	68-74	1-3	0-1	0
Total 2007	1	2	5	16-17	50-66	4-6	2	1

⁵ Soit plus de 85 % de la population nicheuse normande

1. Oiseaux en période internuptiale

Seules les données d'hivernage (et quelques données d'estivage) sont présentées dans cette partie ; les données de migrations prénuptiales et postnuptiales sont détaillées pour chaque réserve.

a. Oiseaux marins

Grand cormoran

Les résultats du décompte des dortoirs de cormorans normands réalisés à la mi-décembre sont présentés dans le **Tableau XII**. Certains sites n'ont pu être comptés cette année encore et cela rend donc difficile toute interprétation une fois de plus.

Tableau XII: Bilan des dortoirs normands de grand cormoran.

Années	Totaux
2007	1 308-1 326
2006	1 707-1 749
2005	1 093-1 118
2004	1 860
2003	2 256
2002	1 244
2001	1 359

Aucun résultat pour le cormoran huppé ne peut être présenté en raison de l'absence de décompte pour certaines années sur certains sites.

b. Ardéidés

Le **Tableau XIII** récapitule l'hivernage et l'estivage des cinq espèces d'ardéidés présentes sur les réserves du GONm. Notons l'observation d'un héron garde-bœuf sur Tombelaine en hivernage.

Tableau XIII : Bilan de l'hivernage et/ou de l'estivage des ardéidés des réserves du GONm.

Totaux	Héron cendré	Héron bihoreau	Grande aigrette	Aigrette garzette	Butor étoilé	
Total 2007-08	48-54	2	20	195-196	5	
Total 2006-07	108-116	1	11-12	226	4	

c. Grèbes et rallidés

Le **Tableau XIV** récapitule l'hivernage et l'estivage des principaux grèbes et rallidés présents sur les réserves du GONm.

Tableau XIV : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des grèbes et des rallidés des réserves du GONm.

Totaux	Grèbe huppé	Grèbe esclavon	Grèbe à cou noir	Grèbe castagneux	Râle d'eau	Poule d'eau	Foulque macroule	
Total 2007-08	168-181	13-14	9	39	20-22	75-76	1 957	
Total 2006-07	271	5	15-19	43	9	95	1 774	

d. Anatidés

Le **Tableau XV** récapitule l'hivernage et l'estivage des principaux anatidés présents sur les réserves du GONm.

Tableau XV : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des anatidés des réserves du GONm.

Totaux	Bernache cravant	Oie cendrée	Tadorne de Belon	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Sarcelle d'hiver	Sarcelle d'été		Canard chipeau	0.0000000000000000000000000000000000000
Total 2007-08	615	19	53	1 602	334	3	70	67	1
Total 2006-07	695-1195	120	186	1416	175	0	34	103	1

Suite...

Totaux	100000000000000000000000000000000000000		Fuligule morillon	Section 1997	Eider à duvet	Macreuse noire		Harle bièvre	
Total 2007-08	112	4 007	2 086	2	683-820	25 370	72-85	1	3
Total 2006-07	174	1 695	1 205	0	760-810	24 100	5-14	0	0

Notons également l'hivernage de sept fuligules milouinan, deux nettes rousses, 35 garrots à œil d'or, deux oies à bec court, un fuligule à bec cerclé, un fuligule à tête noire, une érismature rousse, un hybride milouin x nyroca, trois milouin x morillon et deux milouin x nette rousse cette année sur la réserve de la Grande Noé.

e. Limicoles

Le **Tableau XVI** récapitule l'hivernage et l'estivage des principaux limicoles présents sur les réserves du GONm.

Tableau XVI: Bilan de l'hivernage et de l'estivage des limicoles des réserves du GONm.

Totaux	Huîtrier-pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Tournepierre à collier	Courlis cendré	Pluvier doré
Total 2007-08	354-374	1 283	40-45	3	221	141	75
Total 2006-07	732-762	7 093	30-40	?	400	190-220	?

Suite...

Totaux	Barge rousse	Chevalier gambette	Bécasseau violet	Bécasseau variable	Bécasseau sanderling	Bécassine des marais
Total 2007-08	8	55	18	1 040	180	406-766
Total 2006/07	6	66-105	1-15	170-420	103-117	257-259

Signalons par ailleurs, l'hivernage de cinq chevaliers aboyeurs sur Chausey cette année, deux bécassines sourdes, deux barges à queue noire et l'estivage d'un chevalier guignette, deux culblanc et cinq guignettes sur Vauville, un petit gravelot en estivage sur la Grande Noé et cinq bécasses des bois en hivernage et enfin, une à trois bécasses en hivernage sur la réserve de Corneville.

f. Rapaces

Le **Tableau XVII** récapitule l'hivernage et l'estivage des principaux rapaces présents sur les réserves du GONm.

Tableau XVII : Bilan de l'hivernage et de l'estivage des rapaces des réserves du GONm.

Totaux	Buse variable	Épervier d'Europe	Bondrée apivore	Busard des roseaux	Busard Saint- Martin	Busard cendré	
Total 2007-08	2	6	1	14-15	0	1	
Total 2006-07	6	8	2	15-17	2	?	

...Suite

Totaux			Faucon émerillon	Faucon crécerelle	Hibou des marais	Hibou moyen duc	Chouette
Total 2007-08	6	7	2	6	0	4	1
Total 2006-07	4	6	2	14	1	2	0

Marais du Cotentin et du Bessin (M14, M15, M17, M18, M19, M21, C04)

Nom de la réserve : MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Code: M14: l'Ermitage, commune de Saint-André-de-Bohon (2,07 ha)

M15 : les Prés de Rotz, commune de Graignes (29,9 ha)

M17: le Cap, commune de Montmartin-en-Graignes (34,2 ha)

M18 : Pénême, commune de Montmartin-en-Graignes (36,47 ha)

M19 : la Caréculéé, commune de Saint-Hilaire-Petitville (18,92 ha)

M21 : les Défends-Jeanne Frémont, commune de Graignes (31 ha)

C04 : le Grand Marais, commune de Colombières (2,41 ha)

Statut de la réserve : Propriétés du GONm

Superficie: 154,97 ha

Nom du conservateur : Alain Chartier

Nom du salarié : Régis Purenne

Administration

Évolution du réseau des réserves GONm des marais

Le 04/12/07, le GONm a acquis deux parcelles sur la commune de Graignes-le Mesnil-Angot :

- le pré marais B708 d'une superficie de 01ha30a27ca dénommé « le marais du Rotz »,
- la chaussée servant de passage B358 d'une superficie de 01ha36a60ca dénommée « les levées du hameau Vaultier ».

Ces deux parcelles sont intégrées à la réserve ornithologique des Prés de Rotz qui atteint donc une superficie de 29,9 ha, ceci porte la superficie totale des réserves GONm de ces marais à 154,97 ha (**Figure 1**).

Pour cette année, aucune convention pluriannuelle d'exploitation n'a été signée pour ces parcelles.

- Suivis des travaux de gestion

Le 25/03/2008, s'est déroulée la troisième réunion du comité consultatif des réserves du GONm des marais à la maison du Parc. Cinq personnes (hors GONm étaient présentes): Nicolas Fillol du PNRMCB, Isabelle Legrand de l'AESN, Gérard Vaultier de l'Association syndicale des bas fonds du bassin de la Taute, François Nimal du CFEN et Martial Lebon, voisin usager. L'évaluation de la troisième année de mise en œuvre du plan de gestion des réserves et les projets de travaux pour 2008 ont été présentés. Des discussions ont ensuite eu lieu sur différents sujets.

Dans le cadre des travaux de gestion réalisés sur les réserves de Pénême (contrat Natura 2000), des Prés de Rotz et du Cap, plusieurs visites de terrain ont eu lieu avec les deux entreprises chargées des travaux (Beaussire et STEVE) durant l'automne 2007. Le 27/08/08 en présence du garde, l'entreprise Beaussire a procédé à la remise en état de l'ouvrage hydraulique qui n'était pas fonctionnel jusqu'alors sur la réserve de Pénême. Le 21/05/08, Philippe Gosset, de la DDAF50 est venu contrôler les travaux sur la réserve de Pénême dans le cadre du contrat Natura 2000.

Dans le cadre d'un éventuel classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR), une visite des réserves a été organisée le 09/07/08 avec une représentante du Conseil Régional de Basse-Normandie, en présence Gérard Debout (président du GONm), Alain Chartier (conservateur), Rosine Binard et Régis Purenne.

Réserve ornithologique GONm les Défends - Jeanne Frémont (Graignes, 50)
Les réserves GONm dans les marais du Bessin et du Cotentin - Localisation de la réserve des Défends - Jeanne Frémont

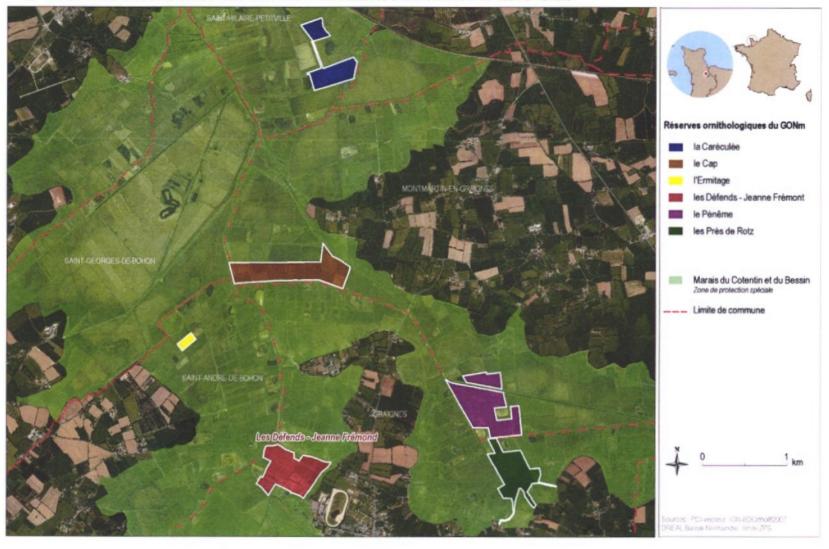


Figure 1 : Cartographie des réserves GONm des marais du Cotentin et du Bessin en 2008.

Un saisonnier, Anthony Crespin, a été embauché par le GONm du 14/05/08 au 13/07/08. Il avait pour mission d'une part les animations ornithologiques sur l'île Tatihou et d'autre part les suivis des oiseaux nicheurs sur la réserve des Défends et l'amorce de la rédaction du plan de gestion de cette réserve. Le 15/04/08, une réunion de terrain sur la réserve a permis de présenter au saisonnier ses différentes missions.

Enfin, le 27/08/08, le garde a rencontré Loïc Chéreau du CFEN, qui remplace François Nimal pour les suivis des réserves du GONm, alors qu'il effectuait des relevés botaniques sur la réserve du Cap.

Contacts avec les riverains

Des contacts réguliers et quelques rencontres sur le terrain ont lieu avec les chasseurs (gabionneurs) riverains des réserves des Prés de Rotz et de Pénême, notamment dans le cadre de l'entretien du chemin principal :

Rencontre avec Jacky Lecomte qui trouve le chemin dégradé par le passage des tracteurs, le 18/09/08;

Martial Lebon contacte le GONm début octobre 2008, car en raison des travaux sur Pénême, le chemin est si dégradé qu'il ne peut plus accéder à son gabion en voiture ;

Rencontre avec Martial Lebon, Jacky Lecomte et des représentants de M. Anne dans le cadre de la dégradation du chemin principal ;

Échange de courrier entre le GONm et M. Anne au sujet du pont enjambant la grande rivière et des dégâts occasionnés aux parcelles lors de la sortie des roundballers.

Ce problème sera en grande partie résolu à la fin des travaux sur la réserve de Pénême, l'entreprise Beaussire remettant en état les accès aux gabions de Messieurs Lebon et de Lecomte.

Gestion

Travaux de gestion

Les Prés de Rotz

Il était prévu l'installation d'un ouvrage à batardeaux (comme cela avait été fait en 2006 sur Pénême) sur la réserve des Prés de Rotz. Les intempéries, les problèmes de portance du terrain et les retards d'intervention des entreprises n'ont pas permis de terminer ces travaux : ils doivent être finis à l'automne 2008.

Pénême

Sur la réserve de Pénême, certains travaux (curage et coupe de rejets de ligneux) ont été réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 en cours. D'autres curages et une placette d'étrèpage ont également été réalisés (hors contrat – subvention AESN).

Le Cap

Sur la réserve du Cap, seules les opérations de curage prévues ont été réalisées.

Les Défends

Anthony Crespin, saisonnier, a installé un piézomètre sur la réserve des Défends au printemps 2008. Une clôture de protection a été posée le 25/06/08 (pour les piézomètres des Défends et des Prés de Rotz = parcelles pâturées).

Les travaux ont été réalisés essentiellement entre mi-octobre et début novembre 2007.

Pâturage

Les Défends

GAEC le Rachinet : mi-septembre 2007, 28 bêtes pâturaient sur les terres du GAEC le Rachinet et de début octobre à fin novembre 2007 seulement les 28. Toutes les parcelles ont ensuite été pâturées à l'été 2008 (22 bêtes le 20/08/08).

GAEC le Balençon: mi-septembre 2007, 38 bêtes pâturaient sur les terres du GAEC le Balençon. Ensuite, toutes les parcelles ont été pâturées à partir du 02/05/08 (36 génisses). Douze génisses supplémentaires ont été apportées début juin et huit la troisième semaine de juillet.

Les Prés de Rotz

Quatre bêtes pâturaient le 04/10/07, puis neuf le 15/10/07 et jusqu'à mi-novembre.

Pénême

Sur Pénême Nord (Nord canal Vire-Taute) : deux bêtes le 24/10/07 mais rien dès début novembre.

Fauche:

L'Ermitage, les Prés de Rotz, le Cap et la Caréculée

Toutes les parcelles prévues au plan de gestion ont bien été fauchées.

Pénême

Rappel: en raison des précipitations importantes durant le printemps et l'été 2007, la fauche avait été nettement retardée. Sur Pénême, le plan de fauche avait été respecté, mais plusieurs parcelles ont littéralement été labourées avec le passage des tracteurs lors de l'évacuation des produits de la fauche (les parcelles étant très humides) et de nombreux passages entre les parcelles ont été abîmés. Ainsi une vingtaine de bottes rondes n'ont pu être ramassées.

Ceci a eu des conséquences sur la fauche 2008 car le nouvel agriculteur en charge de la fauche sur Pénême n'a pas accepté de faucher un grand nombre de parcelles en raison de l'état des passages et des nombreuses ornières sur les parcelles concernées : le plan de fauche a donc été très réduit, d'autant que des problèmes de relation entre l'agriculteur et un gabionneur ont empêché la fauche de certaines parcelles pourtant accessibles.

Au total, au Sud du canal, seulement trois parcelles ont été fauchées (sur Pénême Nord les parcelles ont bien été fauchées).

Les Défends

GAEC le Rachinet : les parcelles exploitées par le GAEC le Rachinet ont été fauchées le 20/07/08 hormis les parcelles A477 et A476.

GAEC le Balençon : M. Lemeray n'a pas fauché cette année en raison de la distance élevée entre son exploitation et la réserve des Défends et des conditions climatiques défavorables.

Hydrologie

Les prairies ont été assez humides en septembre 2007 et bien humides début octobre suite à des pluies fin septembre. Par la suite et jusqu'à début novembre, elles sont devenues plus sèches.

Les premières inondations sont intervenues à partir de début décembre, si bien que les Prés de Rotz, Pénême et la quasi-totalité des Défends ont été inondés. Début janvier, l'inondation est assez conséquente au Nord des Prés et totale sur Pénême, les autres secteurs étant moins en eau. Puis, en quelques jours avec les pluies, le 06/01/08, toutes les réserves sont inaccessibles. Le 15/01/08, l'inondation est exceptionnelle. Il faudra attendre le 01/02/08 pour accéder à certaines réserves avec les cuissardes puis la dernière décade de février pour voir les réserves toutes accessibles avec cependant une belle nappe d'eau sur les Prés et Pénême. Les niveaux d'eau remontent dans la première quinzaine de mars en raison notamment des pluies des 9 et 10/03/08. Le 19/03/08, alors que la vallée de la Douve est inondée, le niveau a baissé sur la vallée de la Taute et donc sur les réserves (vannes ouvertes?) mais les réserves restent bien humides. Début avril, les niveaux d'eau ont bien baissé, les prairies sont tout de même un peu humides. Au printemps, des épisodes pluvieux permettront la présence d'une nappe d'eau affleurante régulière sur les prairies et une inondation totale aura lieu fin mai ce qui est exceptionnel à cette époque et malheureusement une catastrophe pour les oiseaux nicheurs.

Piézomètre de la réserve du Cap



Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve du Cap.

Piézomètre de la réserve des Prés de Rotz



Figure 3 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve des Prés de Rotz.

Pénême

Pas de mesure avant le 25/06/08 car le piézomètre était introuvable dans la végétation : recherche à deux personnes le 25/06/08.

Dates	25/06/08	20/08/08	
Niveau	-19 cm	-59 cm	

Défends

Dates	Avril-juillet	20/08/08
Niveau	Saisonnier	-35 cm

Activités humaines et dérangements

Signalétique

Il y a toujours trois panneaux en état sur la réserve du Cap, deux sur la réserve de Pénême. En revanche, deux nouveaux panneaux seront installés sur les Prés de Rotz en remplacement des anciens qui sont arrivés « à bout de souffle ». Une nouvelle tentative sera effectuée aux Défends même si le premier panneau installé a été volé peu de temps après l'inauguration de la réserve.

Problèmes des sangliers

Pas de présence de sangliers sur la réserve du Cap cette année.

Intérêt patrimonial de la réserve

- Plantee

Comme chaque année, des suivis botaniques d'une partie des réserves sont réalisés par le CFEN.

- Odonates

Les espèces suivantes ont été observées sur la réserve des Défends par Anthony Crespin : Coenagrion pulchellum, Cercion lindenii, Coenagrion puella, Ceriagrion tenellum, Libellula quadrimaculata, Anax imperator et Erythromma viridulum ou E. najas

- Amphibiens

Grenouille verte, Rana esculenta sur les Défends.

- Mammifères

Chevreuil au Cap (deux le 04/10/07, cinq le 06/11/07, un le 02/10/08; traces permanentes), présence régulière sur Pénême. Lièvre le 04/04/08 sur les Défends.

Intérêt ornithologique

Concernant la réserve de la Colombières peu de données sont disponibles pour cette année signalons tout de même l'observation de trois faucon hobereaux le 27/04/08 et d'un individu le 19/06/08. Une cisticole des joncs chantait sur la réserve le 13/07/08.

1. Oiseaux nicheurs:

- Les prés de Rotz :

	Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires	
B10	Butor étoilé	0	Absent	
E14	Busard des roseaux	1	Couple échoue. Nouveauté : première nidification sur la réserve.	
E16	Busard cendré	0	Territoire de chasse du couple de Pénême	
F12	Marouette ponctuée	2	Chanteurs le 16/06/08. 1 chanteur aussi en fin de matinée le 17/06/08	
F15	Râle des genêts	0	Aucun contact	

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires	
C08	Canard colvert	2	Couples	
C13	Sarcelle d'été	0-1		
F08	Caille des blés	1	Chanteur	
F11	Râle d'eau	1	Couple	
R05	Phragmite des joncs	10	Chanteurs/prospection partielle	

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	?	Pas de suivi
P03	Pipit farlouse	0?	
P05	Bergeronnette flavéole	2	Chanteurs /prospection partielle
Q01	Traquet tarier	6	Chanteurs, un minimum
R01	Bouscarle de Cetti	3	Chanteurs, un minimum
R03	Locustelle tachetée	3	Chanteurs
R08	Rousserolle effarvatte	2	Chanteurs
S11	Cisticole des joncs	15	Chanteurs/couples, prospection partielle
U06	Bruant des roseaux	?	Pas de suivi

- Pénême :

	Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires		
B10	Butor étoilé	1	Chanteur. Indices d'élevage et donc de succès à l'éclosion.		
E14	Busard des roseaux	4	Couples / 1 seul couple en succès, élève 3 jeunes.		
E16	Busard cendré	1	Couple échoue et 1 mâle célibataire		
F12	Marouette ponctuée	0	aucun contact		
F15	Râle des genêts	0	aucun contact		

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires	
C08	Canard colvert	3	Couples/une femelle avec 10 jeunes, 1/3 taille adulte, le 30/05/08	
C13	Sarcelle d'été	1	Couple/pas de famille observée	
F08	Caille des blés	2	Chanteurs	
F11	Râle d'eau	4	Couples	
R05	Phragmite des joncs	?	Pas de recensement	

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
R03	Locustelle tachetée	5	Chanteurs
S11	Cisticole des joncs	2	Chanteurs/un minimum
U06	Bruant des roseaux	?	Pas de recensement

Les Défends :

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires	
C07	Tadorne de Belon	1	Couple fréquente la réserve toute la saison (non nicheur sur le site)	
C08	Canard colvert	1	Couple sur gabion dans périmètre réserve	
C10	Canard chipeau	1	Couple toute la saison sur gabion (non nicheur sur la réserve)	
C13	Sarcelle d'été	1	Couple toute la saison sur gabion (non nicheur sur la réserve)	
R05	Phragmite des joncs	2 à 3	Chanteurs pas forcément nicheurs sur la réserve	

	Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires	
N06	Alouette des champs	1	Chanteur	
P03	Pipit farlouse	2	Chanteurs le 25/06/08	
P05	Bergeronnette flavéole	7	Chanteurs, maximum, le 12/05/08	
Q01	Traquet tarier	0		
U06	Bruant des roseaux	4	Chanteurs, maximum, le 04/06/08	

- Le Cap:

	Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires		
B10	Butor étoilé	1	Chanteur / un autre chanteur en février déserte le site rapidement		
E14	Busard des roseaux	0	Aucun cantonnement		
E16	Busard cendré	0	Aucun cantonnement		
F12	Marouette ponctuée	0	Aucun contact		
F15	Râle des genêts	0	Aucun contact		

E	Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux				
Code	Espèce	Effectif	Commentaires		
C08	Canard colvert	1	Couple/un minimum		
F08	Caille des blés	1	Chanteur		
F11	Râle d'eau	1	Couple/minimum		
R02	Locustelle luscinioïde	?	Pas de contact, mais recherche peu poussée		
R05	Phragmite des joncs	?	Pas de recensement		

Autres espèces								
Code	Espèce	Effectif	Commentaires					
Q01	Traquet tarier	1	Chanteur le 06/05/08					
R03	Locustelle tachetée	3+	Chanteurs					
R08	Rousserolle effarvatte	3	Chanteurs					
S11	Cisticole des joncs	2+	Chanteurs					
U06	Bruant des roseaux	15	Chanteurs/prospection partielle					

La Caréculée :

Es	Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif	Commentaires				
G14	Courlis cendré	1	Difficile de dire si le nid se trouvait sur la réserve				

- L'Ermitage :

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux							
Code	Espèce	Effectif	Commentaires				
R05	Phragmite des joncs	4	Chanteurs le 06/05/08 dans fossés				

Autres espèces								
Code	Espèce	Effectif	Commentaires					
P05	Bergeronnette flavéole	1	Couple le 06/05/08					
Q01	Traquet tarier	1	Chanteurs le 06/05/08					
U06	Bruant des roseaux	2	Chanteurs le 06/05/08					

Butor étoilé

Cette année, au moins deux mâles chanteurs ont fréquenté les réserves. Sur l'ensemble du PNR, huit mâles chanteurs ont été recensés cette saison ; les réserves du GONm démontrent leur importance pour l'espèce en abritant cette année 25 % de la population. Notons qu'un succès à l'éclosion est à noter sur la réserve de Pénême, la femelle ayant été observée à plusieurs reprises faisant des allers-retours en période de nourrissage.

Busard des roseaux

Les réserves ont abrité cinq des 14 ou 15 couples recensés sur l'ensemble du PNR, soit 35 % de la population. Un seul nid a réussi donnant trois jeunes à l'envol, ce qui représente tout de même 43 % des jeunes envolés sur le PNR cette année. En effet, la saison a été catastrophique pour les busards avec de nombreux échecs liés aux pluies et à l'inondation des parcelles.

Busard cendré

Le seul couple nicheur du PNR était, comme l'année dernière, cantonné sur la réserve GONm de Pénême. Cependant, il a échoué en raison des inondations. À noter qu'il y avait comme l'année dernière un mâle célibataire présent en période de nidification, lui aussi cantonné sur la réserve de Pénême.

Marouette ponctuée

Deux chanteurs contactés sur les Prés de Rotz en juin 2008 ; au total huit à neuf chanteurs ont été contactés sur le PNR.

Traquet tarier et bergeronnette flavéole

Autour de dix couples sur le réseau, avec un noyau d'au moins six chanteurs sur les Prés de Rotz pour le premier et de sept sur les Défends pour la seconde.

Cisticole des joncs

Au minimum six mâles chanteurs ont été recensés sur l'ensemble des réserves, mais la prospection a été limitée.

Dans les points positifs, notons également au moins un couple de sarcelle d'été sur la réserve de Pénême et peut-être un deuxième sur celle des Prés de Rotz et au moins six couples de râle d'eau sur le réseau des réserves du GONm.

La saison a été catastrophique pour les oiseaux nicheurs des prairies étant donnée la pluviométrie et la submersion totale des réserves fin mai 2008. Enfin notons la nidification de la corneille noire et du pigeon ramier sur Pénême.

2. Oiseaux en période internuptiale :

Les prés de Rotz :

	Espèce	s inscrites à	l'Annexe I de	la Directive	Oiseaux	
			Effec	tif		Commentaires
Code	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	
B05a	Grande aigrette		1	1		Février et avril 2008
B06	Aigrette garzette		1			Janvier, février 2008
B10	Butor étoilé		1			Le 04/01/08
E14	Busard des roseaux	présence	présence	présence		Territoire de chasse
E21	Faucon émerillon			1		Le 27/02/08

	Espèces migratr					
Code	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
B02	Grand cormoran	•	1	-		
B04	Héron cendré	2	2	3		3 le 27/02/08
C01	Cygne tuberculé		2			Début février 2008
C08	Canard colvert			3		Le 12/02/08
C12	Canard souchet		2			Le 04/01/08
E20	Faucon hobereau			1	1	Mai-juin 2008
F17	Foulque macroule			12		Le 12/02/08
G02	Vanneau huppé		50			Le 04/01/08
G10	Bécassine des marais	x100	100-220	x100		120 le 04/10/07, 100 le 24/10/07, 150 le 06/11/07, 220 le 27/11/07, 100 le 04/01/08, 140 le 27/02/08.
G12	Bécassine sourde	1	?	1		18, 24/10/07 et 02/04/08
HO5	Chevalier culblanc	1		1		02/04 et 20/08/08
H12	Bécasseau variable		10			Le 04/01/08
J08	Goéland cendré		11			Le 04/01/08
J11	Mouette rieuse	Présence	400			Max. en janvier- février

	Autres espèces									
			Effec	tif						
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires				
P04	Pipit spioncelle	· ·	2	-		Le 04/01/08				
Q02	Traquet pâtre	2	2 à 3	3		Max. de 2 le 04/10/07 et 3 en février 2008				

Pénême :

	Espèc	es inscrites	à l'Annexe I d	le la Directiv	e Oiseaux	
			Effec			
Code	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
B05a	Grande aigrette	1	1	3		1 le 6/11/07, le 12/12/07, le 19/03/08 et 2 le 07/04/08
B06	Aigrette garzette	1		1	1	Octobre 2007, fin février et août 2008
E14	Busard des roseaux	présence	6à7	présence		Au dortoir : novembre 2007, puis 3 le 24/01/08
E15	Busard Saint-Martin	1				Septembre 2007
E19	Faucon pèlerin	1				Le 11/09/07
H15	Combattant varié			4		Le 27/02/08
M05	Martin-pêcheur	1				Le 27/08/08

	Espèces migrati		Effec			
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
B02	Grand cormoran	présence	présence	4		Régulier : max. de 4 le 27/02/09
B04	Héron cendré	présence	présence	présence	présence	Max. de 3 en novembre 2007
C13	Sarcelle d'été	1				Femelle le 06/11/07
E08	Épervier d'Europe	1				Le 18/09/07
E20	Faucon hobereau			1	1	Avril-mai-juin 2008
F16	Râle d'eau	1				Octobre-novembre 2007
F17	Foulque macroule			20		Le 27/02/08
G10	Bécassine des marais	x100	60-300	x100		40 le 04/10/07, 300 le 06/11/07, 250 le 27/11/07, 60 le 27/02/08
G12	Bécassine sourde			1		Le 27/02/08
J11	Mouette rieuse	200	présence			Max. le 04/10/09

	Autres espèces										
Code			Effec	tif		Commentaires					
	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage						
P04	Pipit spioncelle	8		•		Le 27/11/07					
Q02	Traquet pâtre	2	?			2 le 18/10/07, 1 le 06/11/07					
V09	Pie bavarde		20	22		Dortoir le 24/01/08 et 25/03/08					

- Les Défends :

	LICS D'CICHOS	•				
	Espèces	inscrites à l'	Annexe I de I	a Directive (Diseaux	
			Effec	tif		
Code	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
B05a	Grande aigrette		1	1		Janvier- février 2008 et 04/04/08
B06	Aigrette garzette	2	1	4	1	Max. par période
B11	Cigogne blanche			1 à 2	1 à 2	Nid à proximité immédiate
B13	Spatule blanche			1		Le 25/06/08
E14	Busard des roseaux	1	?	2	2	Zone de chasse
E16	Busard cendré			1	1	Zone de chasse

	Espèces migratric		Effec	The same of the sa		
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
B02	Grand cormoran	présence	présence	présence		Régulier : 1 à 4
B04	Héron cendré	2	2	4		110
B07a	Héron garde-bœufs	2				Le 04/10/07
C01	Cygne tuberculé		5			
C07	Tadorne de Belon		6	12		
E20	Faucon hobereau			2		Le 17/05/08
G02	Vanneau huppé	50	700	50		Max., le 27/01/08
G10	Bécassine des marais	10	15	5		
H12	Bécasseau variable		30			Décembre-janvie 2007-08
J11	Mouette rieuse		100	160		Max., le 19/03/08

- Le Cap:

	Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux								
			Effectif						
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires			
B05	Héron pourpré			1		Le 06/05/08			
B05a	Grande aigrette	1	1	2		1 le 24/10/07, 1 le 01/02/08, 2 le 12/03/08			
B06	Aigrette garzette	1				Le 03/09/07			
B10	Butor étoilé		?						
E14	Busard des roseaux	présence	6	présence		Au dortoir : novembre 2007, puis 2 le 24/01/08			
E15	Busard Saint-Martin	2				Octobre 2007			
E19	Faucon pèlerin	1				Le 04/10/07			
M05	Martin-pêcheur	1	1			Sept. nov. déc. 2007			

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux								
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires		
B02	Grand cormoran	1				Le 06/11/07		
B04	Héron cendré	présence	présence	présence		Max. de 3 en octobre 2007 et février 2008		
E20	Faucon hobereau				1			
F11	Poule d'eau	2	6	2				
F16	Râle d'eau	2				Octnov. 2007		
F17	Foulque macroule	2				Le 18/10/07		
G02	Vanneau huppé	20	200			Sept. 2007 / janvier-février 2008		
G10	Bécassine des marais	x100	22	40+		80 le 04/10/07, 40 le 18/10/07, 62 le 24/10/07, 11 le 27/11/07, 21 le 04/01/08 et 22 le 07/02/08, 40 en fév. 2008, 20 le 12/03/08		
J11	Mouette rieuse		150	200		150 le 04/01/08, 200 le 12/02/08		

		A	utres espèce	es		
Code	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
P03	Pipit farlouse	150		•		Le 04/10/07
P04	Pipit spioncelle		1			Le 17/12/07
Q02	Traquet pâtre	3	3	3		3 d'octobre 2007 à fin février 2008

Grande aigrette

Elle est régulière sur les réserves entre octobre et avril avec trois à quatre individus qui peuvent fréquenter simultanément le réseau.

Butor étoilé

Au moins un individu était présent en hivernage (le 04/01/08 aux Prés). Il reste difficile de dire combien d'oiseaux sont présents sur les réserves en hiver.

Busard des roseaux

12 à 13 individus sont présents au dortoir la première décade de novembre, 5 fin janvier.

Bécassine des marais

De beaux stationnements ont été observés en novembre sur le complexe Prés/Pénême avec 450+ individus le 06/11/07 et pratiquement 500 fin novembre. Sur la saison, ce sont probablement plusieurs milliers de bécassines qui transitent par les réserves.

Notons aussi l'hivernage du bécasseau variable (40+) toujours sur les mêmes réserves : les Défends et les Prés/Pénême, la présence de deux hérons garde-bœufs en octobre sur les Défends (déjà présent en août), mais aussi la présence désormais annuelle des faucons pèlerin et émerillon, de la bécassine sourde sur le réseau.

La présence du combattant varié est à souligner, car l'espèce est, elle aussi, plus régulière (bien entendu en effectif très réduit, avec quatre oiseaux le 27/02/08), et aussi l'observation d'une spatule blanche le 25/06/08 aux Défends.

Nom de la réserve : SAINT-PIERRE-DU-MONT

Code: C01

Statut de la réserve : Convention avec des propriétaires privés

Linéaire de côte : environ 1 km

Nom du conservateur : Gilbert Vimard

Nom du salarié: Régis Purenne

Administration

La Réserve de Saint-Pierre-du-Mont fait partie intégrante de la ZPS « Falaise du Bessin Occidental » qui a fait l'objet d'un diagnostic ornithologique fin 2008 à la demande de la DIREN de Basse-Normandie.

Le réaménagement du sentier littoral en haut de falaise par le Conseil général du Calvados avance lentement et ne concerne pas, pour le moment, le secteur de Saint-Pierre-du-Mont.

Gestion

Si ce n'est la réduction de la végétation qui pousse devant les panneaux matérialisant la réserve en haut de falaise, le site ne fait l'objet d'aucuns travaux de gestion.

Le 12/04/08, un éboulement d'une partie de la paroi au cœur de la réserve est constaté. Hormis une perte très partielle de l'offre en sites de nidification, cet événement n'aura aucun impact sur la reproduction des mouettes tridactyles.

Activités humaines et dérangements

Les traditionnels dérangements ont été constatés : le passage d'aéronefs (avions, hélicoptères) à basse altitude ou d'embarcation au pied de la falaise provoque l'envol des cormorans, des goélands et parfois des mouettes tridactyles ; le stationnement de promeneurs en haut de falaise et le déplacement de piétons (pêcheurs essentiellement) sur le platier engendrent l'alarme du couple de faucon pèlerin et indirectement l'envol d'une partie des mouettes tridactyles de la colonie.

Animations

Pas d'animation sur la réserve, mais 11 personnes participant au stage « nicheurs et migrateurs du Cotentin et du Bessin » se sont rendues sur le site le 04/05/08.

• Intérêt patrimonial de la réserve

Mammifères :

Des traces de sanglier sont régulièrement notées en haut de falaise. Il n'y a pas eu d'observation de mammifères marins (Phoques ou Cétacés) cette année.

Intérêt ornithologique

1. Oiseaux nicheurs:

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code Espèce Effectif Commentaires						
E19	Faucon pèlerin	1	Élève 2 jeunes sur l'aire habituelle			

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif	Commentaires			
A15	Fulmar boréal	14	= Sites Apparemment Occupés (SAO)			
B03	Cormoran huppé	6				
J06	Goéland brun	1				
J07	Goéland argenté	21				
J15	Mouette tridactyle	1 191				

Faucon pèlerin

Le couple est présent toute l'année sur le secteur de la réserve, il mènera 2 jeunes à l'envol sur son aire habituelle au cœur de la colonie de mouettes tridactyles :

- 16/03/08, femelle debout sur l'aire,
- 01/04/08, femelle en position de couvaison sur l'aire, mâle perché à proximité,
- 12 et 28/04/08, femelle couve,
- 08/05/08, femelle avec ailes écartées, deux pullis visibles,
- 22/05/08, deux pullis seuls sur l'aire, mâle et femelle perchés à proximité,
- 01/06/08, jeunes sans duvet sur l'aire avec la femelle, l'arrivée du mâle provoque l'envol d'une partie des mouettes tridactyles,
- 07/06/08, les deux jeunes non volants se déplacent sur les corniches adjacentes à l'aire, forte alarme des adultes,
- 22/06/08, aire désertée, pas de jeunes visibles mais alarme du mâle,
- 29/06/08, femelle alarme et s'envole à l'approche d'une embarcation, les deux jeunes volants
 « jouent » avec les mouettes tridactyles en les faisant s'envoler et en les poursuivant,
- 05/07/08, mâle et un juvénile perchés en falaise, femelle et l'autre jeune alarment en vol, dérangement de quelques mouettes tridactyles,
- 19/07/08, couple perché en falaise et un jeune en vol,
- 15/08/08, un adulte en vol.

Fulmar boréal

Les premiers fulmars sont de retour début novembre avec deux oiseaux observés en vol devant la falaise de Cricqueville le 06/11/07. Sur la réserve, le nombre d'oiseaux en falaise est de 4 le 12/01/08 (+ 10 en mer), 3 le 17/02/08 (+8 en mer) et atteint un maxima de 18 (+8 en mer) le 16/03/08. Les 14 sites dénombrés lors du recensement des nicheurs le 05/07/08 représentent 17 % des sites de l'ensemble de la ZPS « Falaise du Bessin Occidental ». L'effectif 2008 est donc en hausse par rapport à celui de 2007 (=10 SAO), mais un seul pullus sera détecté le 19/07/08. Plus aucun fulmar ne sera vu à proximité de la falaise après le 31/08/08.

Cormoran huppé

L'effectif nicheur de l'espèce continue sa progression avec 6 couples détectés en 2008 pour 3 en 2007. La réserve de Saint-Pierre-du-Mont accueille la totalité de la population nicheuse de la ZPS « Falaise du Bessin Occidental ».

Goéland brun

Non nicheuse en 2007, l'espèce est à nouveau présente cette année avec un couple mais pas de jeunes observés.

Goéland argenté

Avec 21 couples, l'effectif nicheur est en baisse par rapport à 2007 (= 31 couples). Le détail des nichées indique également une baisse de la productivité avec une majorité de nids (= 10) avec un seul jeune et seulement trois nids avec deux jeunes, huit nids semblent avoir échoués et aucun nid à trois jeunes n'a été détecté.

Mouette tridactyle

Un premier groupe de 28 oiseaux est noté sur la mer devant la réserve le 17/02/08. Les effectifs restent faibles en mars avec 30 à 70 oiseaux en mer et aucun en falaise. Les mouettes commencent à occuper la paroi à partir d'avril avec 610 individus en falaise le 01/04/08, mais l'effectif reste très fluctuant (10 à 800 en falaise en mai et juin) à cause des dérangements provoqués par les alarmes du couple de faucon pèlerin. Des accouplements sont notés le 08/05/08 et les premiers rechargements des nids sont constatés à partir du 01/06/08. Les premières pontes sont détectées le 22/06/08 et les premiers pullis le 29/06/08. Le recensement exhaustif du 05/07/08 indiquera la présence de 1 191 nids élaborés soit une progression de plus de 25 % par rapport à 2007 (= 942 nids), il met fin à quatre années consécutives de déclin à Saint-Pierre-du-Mont alors que la colonie d'Englesqueville-la-Percée présente un effectif nicheur en baisse avec 320 nids dénombrés cette année pour 355 en 2007 (Figure 1).

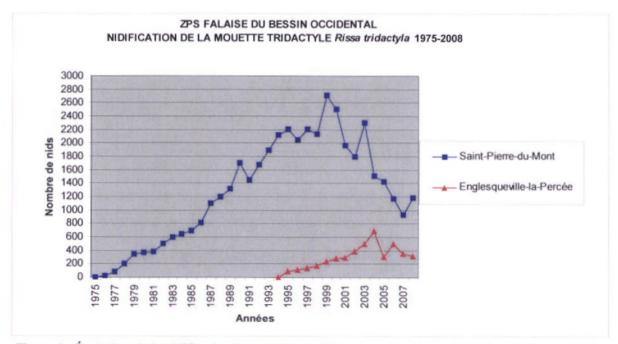


Figure 1 : Évolution de la nidification de la mouette tridactyle sur la ZPS Falaises du Bessin occidental.

Néanmoins la faible productivité des années précédentes est confirmée à Saint-Pierre-du-Mont, puisque sur les 242 nids élaborés, recensés le 05/07/08 sur le secteur de la Grande Crique, seuls 48 nids produiront un ou deux jeunes (respectivement 35 et 13 nids), les autres nids restant vides ou contenant un œuf abandonné. Seulement 75 oiseaux sont dénombrés en falaise le 15/08/08, la colonie étant totalement désertée après le 31/08/08.

2. Oiseaux en période internuptiale :

	Espèces	inscrites à	l'Annexe I de	la Directive (Diseaux		
Code							
	Espèce	Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires	
A01	Plongeon arctique		1				
A03	Plongeon catmarin		1				
A11a	Puffin des Baléares		1 à 3				
A06	Grèbe esclavon			1			
E15	Busard Saint-Martin	1					
E19	Faucon pèlerin	1	1 couple présent toute l'année				

	eaux					
Code	Espèce	Migration post- nuptiale	Hivernage	Migration pré- nuptiale	Estivage	Commentaires
A04	Grèbe huppé	9 maxi	4 à 7	1 à 7		
A15	Fulmar boréal		14 maxi			
B01	Fou de Bassan		1 à 3	1 à 3		
B02	Grand Cormoran	42 à 64	78 à 96	30 à 41		
B03	Cormoran huppé	3 à 5	17 à 36	10 à 17		
D12	Harle huppé		11 à 19	1 à 8		
H07	Chevalier guignette	1				
K11	Pingouin torda		1			
K13	Guillemot de Troïl		1			
K00	Alcidés sp.		8			

Puffin des Baléares

Un oiseau est observé devant la falaise de Saint-Pierre-du-Mont le 12/01/08, puis trois autres le 01/04/08 confirmant la présence de l'espèce en Manche orientale en période internuptiale.

Grand cormoran

Toujours pas de couple nicheur mais la réserve constitue, en hiver, le dortoir de 60 % des grands cormorans de la ZPS « Falaise du Bessin Occidental » avec 62 oiseaux dénombrés le 12/01/08. Trois grands cormorans porteurs de bagues codées et colorées ont été contrôlés au cours du printemps 2008 sur la falaise de Saint-Pierre-du-Mont, il s'agit d'oiseaux immatures bagués pullus en 2006 et 2008 sur l'Île de Terre (Îles Saint-Marcouf).

Cormoran huppé

La réserve accueille la quasi-totalité des cormorans huppés de la ZPS en période internuptiale avec 36 oiseaux sur 37 recensés en falaise le 12/01/08.

Harle huppé

L'espèce fréquente la zone marine située devant la réserve, les effectifs hivernaux du secteur représentant 30 % de l'effectif total de la ZPS.

Observateurs ayant participé aux recensements : M. Müller, R. Purenne, G & S. Vimard.